

Mauris, le

191



MAIRIE
DE
MAURS

Le Maire soussigné de
la commune de Mauris autorise
M. Ruelle Louis, âgé de
51 ans, sujet français, domicilié
avant la guerre au Val St-Lam-
bert, province de Liège (Belgique)
rue des Baies, 7, à quitter
Mauris pour réintégrer son
surdit domicile

Mauris, le 14 avril 1914
Le Maire,



[Signature]

no 68
Aurillac le 13-4-19

Monsieur le Préfet

Y ai l'honneur de vous prier
que ayant mon épouse et ma
femme au Val St Lambert
Rue des Haies 4. Province de Liège
Belgique. Serriez aller retrouver
ma femme le plus tôt possible
et vous prie de bien vouloir
me délivrer un passe port.

Votre tout dévoué

Ruelle Louis

Refugie à Maurt-Su-Cantal